

M. COLDWELL: Tous les représentants étaient-ils présents alors?

L'hon. M. PEARSON: Les trois représentants américains l'étaient, mais M. Glen et le général McNaughton ne l'étaient pas.

M. COLDWELL: M. Glen n'a pu assister aux réunions?

L'hon. M. PEARSON: Non.

M. GRAYDON: Du fait que j'ai été passablement impressionné par l'urgence du projet de la vallée de la rivière Rouge-Souris qu'étudie présentement la Commission conjointe internationale, et du fait que j'ai passablement insisté pour qu'un représentant de la Commission soit appelé devant le Comité afin de nous fournir les renseignements de première main au sujet de la situation, je dois donc avouer que rien dans l'exposé du Ministre n'a contribué à me faire changer d'idée; cependant, peut-être, n'est-ce pas sa faute.

Je tiens à déclarer ceci: le fait que les deux gouvernements se sont beaucoup efforcés, lorsque l'inondation s'est produite, d'obtenir que la Commission agisse, et par ailleurs, la déclaration même du Ministre à l'effet que le gouvernement canadien, tout à fait à côté des initiatives de la Commission conjointe internationale, s'est chargé d'élaborer des plans pour compléter ces initiatives, ces deux points, selon moi, prouvent bien la responsabilité de la Commission qui aurait dû reconnaître le danger immédiat de la situation à cet endroit, particulièrement en considération du fait qu'une inondation importante s'était produite en 1948.

Je comprends bien l'exemple que le Ministre nous a donné à propos d'une question en instance devant les tribunaux, mais une commission conjointe internationale n'est pas une cour; elle n'a été établie sur aucune base de ce genre et lorsqu'on demande au Comité d'approuver les traitements des représentants auprès de la Commission,—et par ces mots, j'exempte de toute critique, M. Glen qui a été malade passablement longtemps et qui, je crois, jouit de la sympathie de tous les membres du Comité,—je suis d'avis que, au sein de la Commission même et parmi le public, et j'imagine, dans l'esprit des membres des ministères et du Comité, qu'on estime que la Commission a certainement mis du temps à s'occuper de ces problèmes dont elle avait la responsabilité,—mis tellement de temps qu'elle n'a même pas présenté de rapport durant les deux ans qui se sont écoulés entre les deux inondations jusqu'au moment où une autre nous a éprouvés, et maintenant nous voyons les deux gouvernements mettant la clé à l'étable après que le cheval y a été volé, pour ensuite tenter d'obtenir que la Commission agisse sur le champ et même accélère son travail et se charger d'élaborer des plans pour compléter la tâche qu'elle a entreprise.

J'aimerais savoir maintenant si le Ministre peut me dire combien de temps a consacré la Commission à ce projet en particulier depuis l'inondation de 1948 et quand et quels rapports elle a fait sur l'état du problème.

L'hon. M. PEARSON: Je dirai quelques mots sur ce point, monsieur le président, et sur un autre soulevé par M. Graydon. Il a dit, si je me souviens bien, que ce n'est seulement après l'inondation que le gouvernement avait insisté auprès de la Commission pour qu'elle agisse. Si j'ai bonne mémoire, j'ai dit dans mon exposé que le gouvernement était intervenu après le désastre, dans la tâche de la Commission, non pas pour accomplir quelque chose, mais bien pour mettre aussi à jour que possible le travail qu'elle avait abattu, ce qui est quelque peu différent. De plus, la Commission a été saisie du problème de la rivière Rouge en 1948, avant l'inondation de 1948,—non pas après.